ACTES DU COLLOQUE

20 mardi
février 2018

Zoopôle - Ploufragan (22)

Un évènement organisé par les producteurs du réseau :

Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

Les 4 GAB (groupements des agriculteurs biologiques) bretons ainsi que la FRAB (Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques de Bretagne) sont nés de la volonté des agriculteurs bio dans les années 80. Leur objectif était d'améliorer leurs systèmes en s'inspirant des expériences de chacun. Très vite le réseau GAB-FRAB et sa représentation nationale – la FNAB – portent la voix des agriculteurs bio auprès des institutions et autres partenaires et met en œuvre des actions pour répondre aux besoins des producteurs. Ainsi, le réseau GAB-FRAB participe, à des projets de recherche, assure une veille réglementaire active, met en œuvre des actions de communication, analyse l'évolution de la bio en Bretagne et s'implique fortement dans les filières bio.

SOMMAIRE

3. Édito
4. La production porcine biologique en Bretagne
6. Repères techniques et économiques en production de porc biologique
8. Le lien au sol : Pilier de la conduite de l'élevage de porcs bio
10. Reconversion des bâtiments d'élevage et opportunités d'installation en production porcine biologique
12. Témoignage de conversion, la ferme de Jérôme Jacob
14. Panorama de la filière porcine biologique française
16. La filière bretonne, quels opérateurs en région?

Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne

12, Avenue des peupliers
35510 Cesson Sévigné

T 02 99 77 32 34
M. frab@agrobio-bretagne.org

www.agrobio-bretagne.org

Création / conception :
Agrobio 35 Studio Graphique

Crédits photos :
Matthieu Chanel [Agrobio 35]

N° ISBN : 978-2-915631-45-6

Achevé d'imprimer en avril 2018

«Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'accord exprès des rédacteurs»

Editorial

Par Julien Sauvée : *vice-président Agrobio 35 et vice-président FRAB Bretagne*

« Aujourd'hui, avec plus de 30 ans d'expérience et plus de 1000 adhérents, le réseau des agriculteurs bio est l'acteur incontournable du développement de la bio et la référence pour tous ceux qui souhaitent changer leurs pratiques. »

Le nombre de fermes biologiques en Bretagne a triplé en 10 ans et on en dénombre aujourd'hui 2730. Ce développement s'est fait de façon progressive avec une double vigilance. D'une part en s'assurant que les systèmes de production que nous mettons en place répondent aux demandes sociétales en matière de qualité et de diversité des produits, de relation commerciale et d'apport environnemental. D'autre part en tenant compte de l'implication des éleveurs dans les stratégies de mise en marché et de gestion des volumes. Seule, cette maîtrise collective peut garantir la réussite technique et économique de toute la filière.

Avec une projection de +60% du nombre de porcs bio abattus de 2016 à 2019 en France, la filière présente une forte dynamique d'évolution et illustre ce qui se joue aujourd'hui dans le développement de la bio. En effet, poussées par une demande forte, la production et les filières biologiques d'une manière générale attirent de plus en plus d'opérateurs 100% bio et mixtes. Ainsi, en porc, des coopératives et entreprises privées conventionnelles, peu intéressées jusque-là, annoncent le développement de nouvelles filiales AB. Aux côtés des groupements historiques du porc bio, que sont Biodirect, BVB et Unébio, on trouve désormais la Cooperl, le Gouessant, Sanders, Terrena et bien d'autres.. Il est nécessaire que les différents opérateurs de cette filière se connaissent et dialoguent. Mais également, pour nous producteurs, il est indispensable de mieux cerner les particularités et les opportunités offertes par ces acteurs.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le colloque « Porc Bio. Tout le monde en veut ? Est-ce que tout le monde le peut ? » qui a eu lieu le 20 février 2018 à Ploufragan, réunissant dans une salle comble plus de 150 inscrits dont la moitié de producteurs et porteurs de projets bio et conventionnels. Cet évènement a permis rencontres et discussions sur des sujets techniques et de filière, posant ainsi les bases du développement du porc bio en région Bretagne.

On peut se féliciter que la réussite de la bio suscite autant d'intérêts et d'implications. Nous portons toutefois une grande attention à ce que les projets bio de chacun, aussi ambitieux qu'ils soient, respectent les fondamentaux de la bio. N'oublions pas les éléments qui ont fait de la bio une réussite aujourd'hui, à savoir garantir la confiance du consommateur par un cahier des charges strict et clair, mettre en œuvre des pratiques cohérentes du champ à l'assiette, instaurer une gouvernance partagée dans les filières pour sécuriser leur développement.

Pour que la bio reste un modèle viable et enviable pour chacun et pour longtemps, assurons nous collectivement du respect de ces principes fondamentaux.

Glossaire

BVB : Bretagne Viande Bio

FRAB : Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne

GAB : Grouppement d'Agriculteurs Biologiques

GMQ : Gain Moyen Quotidien

GSA : Grande Surface Alimentaire

GTE : Gestion Technico-Economique

GTTT : Gestion Technique des Troupeaux de Truies

IC : Indice de Consommation

ISS : Intervalle Sevrage Saillie

ISSF : Intervalle Sevrage Saillie Fécondante

N : Naisseur

NE : Naisseur-Engraisseur

OC : Organismes Certificateurs

PSE : Post-Sevreur Engraisseur

SCOP : Surface en Céréales, Oléagineux et Protéagineux

UTH : Unité de Travail Humain

VD : Vente Directe

Une petite filière Bretonne prometteuse

3éme

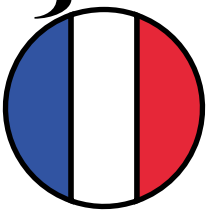

Région française
en nombre de truies bio

—

1468

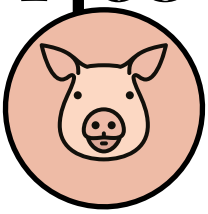

Truies bio & en conversion
au 31/12/2016

La filière porc biologique est une petite filière, donc l'équilibre offre/demande est fragile. En 2012, elle a été déstabilisée par un excès d'offre. Depuis la situation est relativement maîtrisée. En 2016, les ventes ont fortement progressé et les perspectives de développement sont prometteuses. Bien qu'il reste difficile de trouver des élevages, avec atelier de naissage, en mesure de satisfaire les attentes des distributeurs en circuits longs, le nombre de nouveaux engagements bio d'ateliers porcs a fortement augmenté en 2017. Une dizaine de passages en bio de fermes porcines ont eu lieu en 2017, alors qu'on ne dénombrait que 2 ou 3 nouveaux projets par an auparavant.

La filière du porc bio compte historiquement deux opérateurs 100% bio présents en Bretagne. BVB approvisionne boucheries et magasins spécialisés en carcasses entières ainsi que des salaisonniers. Biodirect, grâce à ses ateliers de découpe, approvisionne GMS, magasins spécialisés et salaisons en viande de découpe.

La tendance observée en 2017 pourrait se renforcer dans les années à venir. Des opérateurs de filières conventionnelles manifestent leur intérêt pour développer des filières de porcs bio. Actuellement, les pratiques sur les fermes vont bien souvent au-delà des exigences du cahier des charges bio. Dans ce contexte de tension entre une offre faible et une demande croissante, des acteurs pourraient être amenés à requestionner certains points (lien au sol par exemple) pour mieux se positionner sur ce marché. Ce changement d'échelle en vue interroge également sur la capacité des acteurs à relever deux défis majeurs. D'une part, bien que le marché du jambon bio soit très porteur, l'équilibre matière est incertain au vu des difficultés à valoriser les pièces de viande grasse. D'autre part, se pose la question des stocks disponibles pour l'approvisionnement en céréales et surtout en source de protéines.

Localisation du cheptel de truies, *bio et conversion, en 2016*

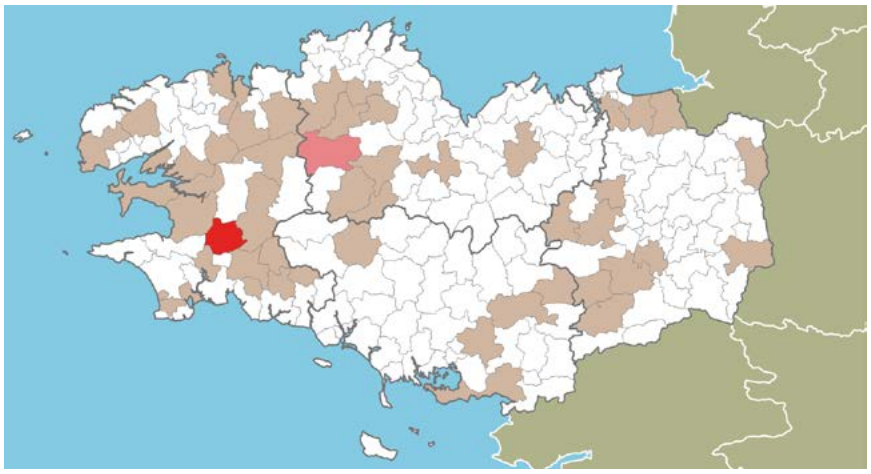

absence
confidentiel*
* Secret statistique (moins de trois fermes)
moins de 25 têtes
de 25 à 50 têtes
plus de 50 têtes

Evolution du cheptel de truies,
bio et conversion, entre 2006 et 2016

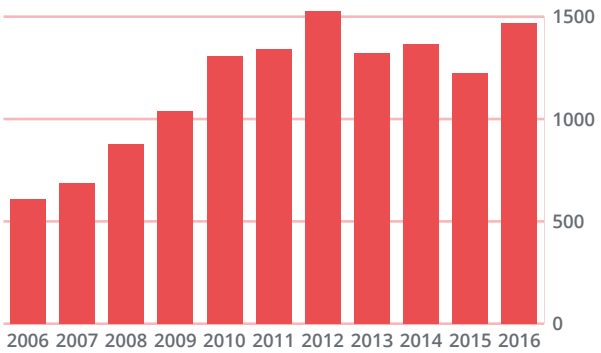

Evolution du nombre de ***nouvelles certifications bio de fermes spécialisées en « porcs »***

(Estimations au 28/01/2018)

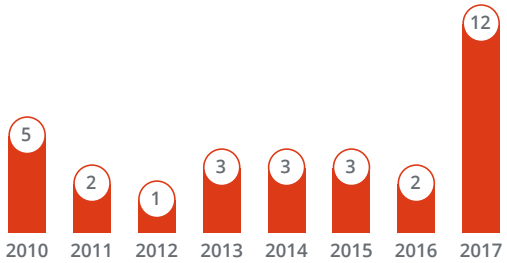

Source :
Observatoire Régional de la production bio en Bretagne – FRAB, 2018

59

Élevages

—

0,3%

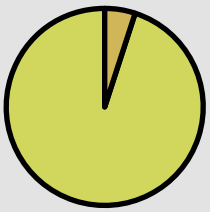

des truies bretonnes

—

228
truies dans les Côtes d'Armor

—

586
truies en Ille-et-Vilaine

—

208
truies dans le Morbihan

—

409
truies dans le Finistère

—

+ 19,8%
de truies entre 2015 et 2016

Repères techniques et économiques en production de porc biologique

Par : *Antoine Roinsard (ITAB) et Brigitte Badouard (IFIP)*

La production de porc biologique est en croissance avec une demande très soutenue des consommateurs. Il n'existe en revanche, pas de références technico-économiques consolidées pour cette production. L'objectif est ici de proposer des repères concernant la production de porcs biologiques.

Taille des élevages de porcs biologiques :

Environ les trois-quarts des élevages naisseurs (N) et naisseurs-engraisseurs (NE) biologiques ont moins de 20 truies et représentent moins de 18 % du cheptel total de truies biologiques. Les élevages de plus de 20 truies (correspondant majoritairement à des systèmes en filières organisée), représentent la grande majorité du cheptel. Les plus gros élevages N et NE biologiques (plus de 100 truies) représentent désormais plus d'un tiers du cheptel national. Globalement, les élevages de naissage purs sont de taille plus importante que les élevages NE. ***(Graphique1)***

Graphique 1 : Répartition des élevages N et NE selon la taille du cheptel de truies en 2016.

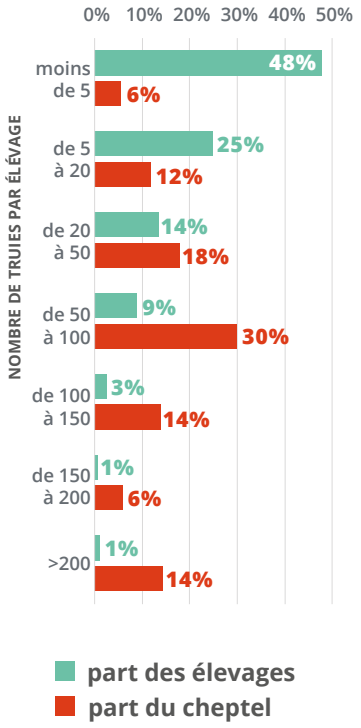

En ce qui concerne les élevages naisseurs-engraisseurs (NE) et post-sevreurs engraisseurs (PSE), on totalise en 2016, 721 élevages avec des porcs biologiques, dont une très grande partie sont des élevages orientés vente directe avec moins de 100 porcs produits par an (72 %). A l'inverse, 80 % des porcs sont produits dans les élevages de plus de 300 porcs dont 1/3 dans des élevages de plus de 1000 porcs. La production totale de porcs est répartie équitablement entre les élevages PSE et les élevages NE. ***(Graphique2)***

Graphique 2 : Répartition des élevages NE et PSE selon le nombre de porcs produits en 2016

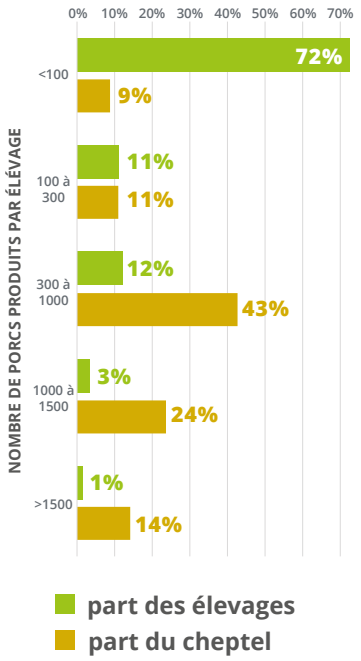

Principaux repères techniques

Les résultats ci-après sont des repères à utiliser avec précaution, le nombre d'élevages contributeurs étant très faible. Le nombre d'élevages contribuant au pool de données est précisé pour les divers résultats présentés.

• Quelles performances de naissage attendre en production biologique ?

Tableau 1 : Résultats de GTTT des élevages bio et évolution 2014-2015 (Source : IFIP-GTTT)

	2015				2014		Évolution
	Moyenne	Écart-type	Mini	Maxi	Moyenne	Écart-type	2014-2015
Nombre d'élevages	16				18		
EFFECTIF MOYEN							
Nombre de truies présentes	76,4	58,6	25,1	239,7	71,9	52,0	4,5
Nombre de porcelets sevrés/truie productive/an	21,07	1,9	16,2	24,0	21,33	1,9	-0,26
Nombre de portées sevrées/truie productive/an	2,14	0,13	1,83	2,26	2,15	0,08	-0,01
Âge des porcelets au sevrage	42,4	2,7	40,0	49,7	42,5	2,7	-0,1

La productivité moyenne des truies est de 21,07 porcelets sevrés/truie productive/an pour une fourchette allant de 16,2 à 24,0 en 2015. Une grande diversité de pratiques existe derrière ces chiffres, notamment les types de bâtiment et le plein-air. L'âge des porcelets au sevrage est majoritairement de 6 semaines, mais certains éleveurs NE sèvrent à 7 semaines pour sécuriser la phase de post-sevrage. Notons qu'il n'y a pas, dans l'échantillon, de lien entre taille d'élevage et amélioration des résultats de sevrage.

Les taux de pertes sur nés totaux sont assez élevés ***(Graphique 3)*** avec cependant des élevages avec une mortalité très faible, ce qui illustre une marge de manœuvre pour améliorer ces résultats en élevage. Notons que le taux de mortalité dans l'échantillon disponible ne semble pas influencé par le mode de logement (plein-air ou bâtiment, ici seulement 4 cas en bâtiment), mais plus par le nombre de nés totaux ***(Graphique 4)***, avec une corrélation significative (à l'inverse de la situation en conventionnel).

En revanche, le nombre total de sevrés est influencé positivement par le nombre de nés totaux ***(Graphique 5).*** Un enjeu fort en naissage biologique est de combiner une bonne productivité au sevrage tout en limitant le taux de mortalité afin de répondre à des exigences élevées en termes de bien-être animal.

Concernant la conduite de la reproduction (Tableau 2), les résultats sont satisfaisants avec là aussi une grande variabilité, en lien avec une diversité de type de conduite en

bande (3, 4, 7....) qui pose des contraintes différentes concernant la gestion de truies et des cochettes décalées, la synchronisation hormonale n'étant pas autorisé en AB. Le taux de fécondation en saillie 1ère est élevé et l'ISSF aux alentours de 13 jours montre une bonne maitrise de la reproduction qui est un facteur important en bio pour maximiser le nombre de portées par an (2,14 de moyenne).

Tableau 2 : Résultats de reproduction des truies biologiques (2015 : n=16 ; 2014 n=18)
Source : IFIP-GTTT

	2015				2014		Évolution
	Moyenne	Écart-type	Mini	Maxi	Moyenne	Écart-type	2014-2015
RYTHME DE REPRODUCTION (EN JOURS)							
Intervalle Sevrage-Saillie 1ère (ISS1)	7,8	6,1	3,3	26,2	7,1	3,9	0,7
Intervalle Sevrage-Saillie Fécondante (ISSF)	13,3	8,7	4,7	33,7	12,3	5,4	0,9
Taux de fécondation en saillie 1ère (%)	83,6	8,2	68,4	96,4	81,9	7,8	1,7
RENOUVELLEMENT ET RÉFORME							
Taux de renouvellement annuel (%)	36,6	18,9	0,0	67,9	39,0	13,1	-2,4
Âge des truies à la première mise bas (j)	379	31	317	443	392	30	-13,1
Taux de mortalité annuel (%)	7,6	6,4	0,0	21,0	5,0	4,6	2,6
Âge des femelles à la réforme (mois)	34,1	5,2	27,8	43,6	35,0	5,7	-0,8
nombre de portée / truie réformée	4,4	0,7	3,2	5,7	4,8	0,8	-0,3

Graphique 3 :
Taux de pertes sur nés totaux en élevage bio (source IFIP-GTTT)

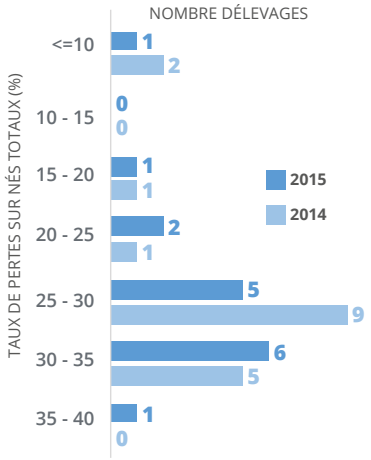

• En engraissement : de la variabilité et de meilleurs résultats à attendre en NE

L'échantillon est faible, composé de 17 PSE et de 6 NE, quelques tendances se dégagent mais là encore, il s'agit seulement de repères au vu de la faiblesse de l'échantillon ***(Graphique 6).*** Concernant les GMQ, dans les 6 élevages NE, ils sont supérieurs à 650 g/j (pour une moyenne de 710 g/jour) alors que la majorité des élevages PSE sont en-dessous de 650 g/j (pour une moyenne à 630 g/j). Cela s'explique par un poids d'abattage légèrement plus élevé en NE (124,3kg vs 120,9) et surtout moins de stress de porcelets dû au changement d'élevage et moins de variabilité dans la qualité des porcelets.

Les indices de consommation (IC) sont globalement bons avec là encore une grande variabilité (2,36 à 4,26). Le système NE est plus favorable avec des IC compris entre 2,6 et 3,2 contre plutôt 2,8 et 3,4 en PSE pour la majeure partie des élevages.

Enfin, les taux de pertes sevrage-vente sont plus importants en élevage PSE, et aussi plus variables car certains élevages PSE maitrisent leurs taux de pertes, tout comme les NE.

Graphique 4 :
Taux de pertes sur nés totaux et nombre de nés totaux

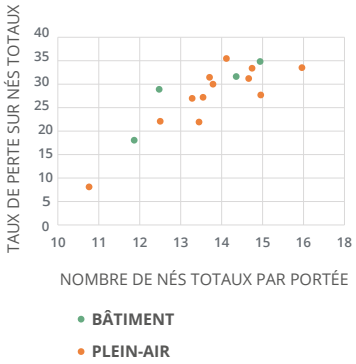

Quelques repères économiques

Dans le cas des NE, les charges alimentaires représentent plus de 72,4 % du coût production contre 64.5% en conventionnel (Graphique 7). Pour le reste, il y a globalement peu de différences avec le conventionnel (notons qu'ici plein-air et bâtiments en bio sont mélangés ce qui impacte fortement les amortissements).

Le poste alimentation est particulièrement important dans la mesure où les IC constatés en élevage sont variables. Dans un contexte de très forte augmentation des filières animales biologiques et du passage au 100 % bio, le coût alimentaire devrait vraisemblablement augmenter. Un important lien au sol et la fabrication d'aliment à la ferme apparaissent comme des atouts très importants pour sécuriser les performances économiques des élevages. Des simulations ont été réalisées, pour un système NE bio, et basées sur les données disponibles en GTE/GTTT : IC de 3 ; 16 porcs produits/truie/an. Ce travail montre qu'une hausse de 50 € du prix de l'aliment à la tonne nécessite une compensation de 22,5 cts/kg de porc. Le maintien d'un prix élevé est indispensable à la pérennité économique des élevages bio.

Graphique 7 : Répartition du coût de production en élevage de porc NE en 2015 (source IFIP-GTE)

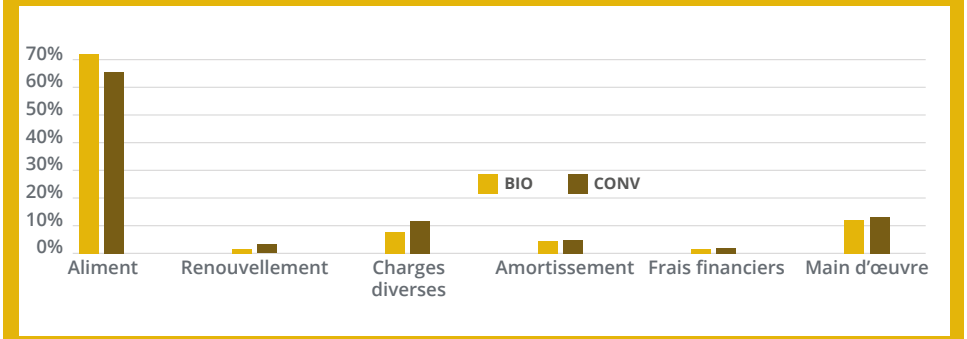

Graphique 5 :
Taux de pertes sur nés totaux et nombre de nés totaux (toute les portées 2015)

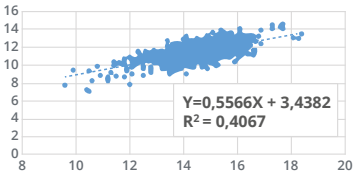

Graphique 6 :
Distribution du Gain Moyen Quotidien 8-115 en élevage bio en 2015 (source IFIP-GTE)

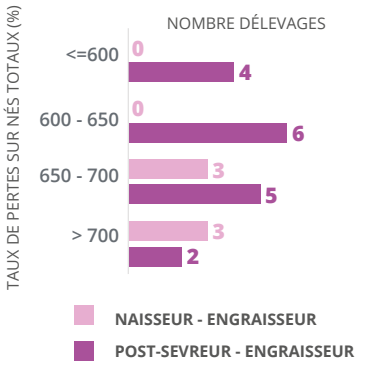

une parcelle de soja dans le Finistère chez Jérôme Jacob

Le lien au sol : pilier de la conduite de l'élevage de porcs bio

Par : *Céline Rolland (GAB 56)*

La recherche d'autonomie est une clé importante de la viabilité économique des élevages de porc biologiques car les charges alimentaires représentent entre 70 et 80 % du coût de production. L'autonomie alimentaire des élevages fait partie des principes fondamentaux de l'agriculture biologique : la terre nourrit les animaux qui nourrissent eux-mêmes la terre. Dans un contexte de développement des systèmes en porcs biologiques, trouver la cohérence entre les productions végétales et l'alimentation des porcs est une clé fondamentale pour la recherche d'autonomie.

Que dit la réglementation sur l'alimentation et les effluents ?

1 - Conversion

La période de conversion est une phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Pendant cette période, on applique le cahier des charges AB sans valoriser en AB.

Durée de conversion des animaux = 6 mois. Les porcelets nés durant la phase de conversion des truies seront valorisables en AB dès la fin de la conversion des mères.

Durée de conversion des parcours = 1 an, peut être réduit à 6 mois, selon le précédent cultural.

2 - L'alimentation

20 %* de la ration annuelle est constitué d'aliments produits sur la ferme ou provient d'exploitations bio de la même région (Valeur qui sera de 30% à partir du 1er janvier 2021).

Des fourrages grossiers, frais (parcours), secs ou ensilés doivent être ajoutés à la ration journalière.

L'incorporation d'aliment C2 peut monter jusqu'à 30% de la formule alimentaire (en moyenne) et sera limitée à 25% à partir du 1er janvier 2021.

Aliment conventionnel : sur dérogation, introduction possible de 5 % (fin de dérogation 2021).

Alimentation des porcelets : basée sur le lait naturel, de préférence maternel, pendant 40 jours minimum.

Matières premières et additifs : liste positive pour les matières premières d'origine minérale.

3 -Les effluents d'élevage

La quantité totale d'effluents d'élevage utilisée sur une exploitation ne doit pas dépasser 170 kg d'azote par hectare et par an.

Les effluents d'élevage bio sont épandus sur des terres bio de l'exploitation ou d'autres exploitations bio si les surfaces de la ferme sont insuffisantes.

Produire des porcs en lien avec le sol : pourquoi faire ?

Sur une ferme en porcs biologiques, les besoins de lien au sol sont de 3 ordres :

- ➜ ***Produire de l'aliment à partir de l'assolement et de la rotation***
- ➜ ***S'approvisionner en paille***
- ➜ ***Posséder les surfaces nécessaires pour épandre les déjections produites***

Vu les charges alimentaires élevées, il est important de trouver la cohérence la plus adéquate possible entre la production permise par les terres et les besoins en aliments des porcs.

Comment dimensionner son projet et calculer le lien au sol ?

Dans un 1er temps, on calcule les besoins alimentaires nécessaires aux besoins du cheptel. Puis on essaye de les mettre en adéquation avec les surfaces disponibles sur la ferme. Le rendement moyen en céréales biologiques est estimé à 35 q/ha pour des mélanges céréaliers (référence utilisée par les OC). Il sera ensuite nécessaire d'adapter l'assolement en fonction des contraintes techniques et agronomiques de la ferme.

En parallèle, il faudra définir la surface nécessaire pour l'épandage des effluents en calculant la quantité d'azote produite annuellement par l'atelier.

* Les prairies ne sont plus comptabilisés dans le calcul de ces 20 %

Dans la réglementation, il est indiqué qu'un chargement par hectare de 6,5 truies reproductrices (et ses porcelets jusqu'au servage) ou 74 porcelets (en post sevrage) ou 14 porcs charcutiers représentent une production annuelle de 170 kg d'azote.

Comment mettre en place une rotation répondant aux besoins des porcs et cohérente au niveau agronomique ?

Bien que la production en porcs biologiques diffère sur de nombreux points techniques de la production de porcs en conventionnel, c'est bien sur la partie production végétale que l'enjeu sera le plus délicat à mettre en œuvre. Il s'agit de nourrir ses animaux avec les cultures produites sur la ferme tout en respectant des principes de bases sur la gestion des cultures conduites en bio :

- ➜ ***Introduction d'une culture nettoyante 1/3 minimum en prairie, 2/3 SCOP soit en moyenne 3 ans de prairie***
- ➜ ***L'Alternance des cultures de printemps (1/3) et d'automne (2/3)***
- ➜ ***L'Alternance des céréales et des plantes sarclées (plantes nettoyantes).***

La gestion des rotations, c'est-à-dire la succession des cultures sur une même parcelle, est l'une des bases techniques de l'agriculture biologique. C'est en effet le principal levier pour résoudre les problèmes d'adventices, de gestion de l'azote (cultures de légumineuses dans la rotation), de contrôle des maladies et ravageurs, etc.

Témoignage de Philippe Moureaux, éleveur à Caro (56)

« J'ai fais la conversion vers l'agriculture biologique en 2008. En conventionnel, j'avais un cheptel de 120 truies et j'engraissais tous les porcelets. Le nombre de porcs vendus à l'année était de 2500.

Actuellement, le cheptel de truies bio n'a pas bougé mais cependant, je vends maintenant la moitié des porcelets, environ 1300, à des éleveurs engraisseurs en bio. L'autre moitié, environ 1000 à 1200 porcs sont vendus à Bio direct. Je viens juste de rependre 30 Ha de terres qui vont me permettre d'allonger la rotation et de mieux maitriser les adventices. J'ai 87 Ha dont 10 Ha de parcours pour les cochons et 57 Ha de cultures. »

Quel est l'assolement type sur la ferme ?

« Pour limiter les problèmes de maladies et d'adventices, je cherche à avoir 50 % de culture d'hiver et 50% de culture de printemps : j'alterne des mélanges céréaliers d'hiver et des mélanges céréaliers de printemps. Ils ont l'avantage d'être plus couvrants, moins maladifs et les rendements obtenus sont souvent plus élevés que ceux des cultures en pures ».

« Malgré les 87 Ha de S.A.U, une trentaine d'hectares restent non utilisable pour la production de céréales mais sont indispensables à la rotation. J'ai intégré 9 Ha de luzerne, 3 ha de prairie de fauche pour faciliter la gestion des problèmes d'enherbement et 10 Ha sont consacrés aux parcs pour les truies. En équivalent céréale, cette surface représente 140 tonnes et vient diminuer l'autonomie globale de la ferme. L'autonomie alimentaire sur la ferme atteint 50%. »

Voilà l'assolement que j'essaie d'avoir tous les ans. Je produis chaque année environ :

- ➜ ***12 Ha de maïs,***
- ➜ ***15.5 Ha de mélange triticale-pois***
- ➜ ***7.50 Ha de mélange orge de printemps-pois***
- ➜ ***9.20 Ha de mélange de féverole d'hiver-triticale***
- ➜ ***4.20 Ha d'orge hiver-pois***
- ➜ ***6 Ha de blé***
- ➜ ***3 Ha de colza***

Quelle est l'autonomie alimentaire sur la ferme ?

« Les besoins alimentaires du cheptel s'élèvent à 650 tonnes d'aliment par an (tableau 1) et j'en produis 250 à 300 tonnes sur la ferme. Pour augmenter le lien au sol, limiter les coûts et avoir une traçabilité des matières premières utilisées, j'ai installé une F.A.F en 2016 avec une capacité de stockage de 260 tonnes. Elle me permet de transformer mes cultures et aussi de pouvoir acheter localement des mélanges céréaliers. Je cultive principalement des mélanges céréaliers et du maïs. J'intègre aussi des cultures servant uniquement à la cohérence de la rotation (luzerne et prairie) et qui seront vendues à des éleveurs.

J'achète à l'extérieur des sources de protéines : 20 tonnes de levures de bières et 70 tonnes de tourteau de tournesol, soja extrudé et colza. J'achète aussi les minéraux qui représentent environ 20 tonnes. »

La fabrication d'aliment :

« J'essaye de produire un maximum de mélanges céréaliers pour minimiser les achats de tourteaux. J'utilise un maximum de féverole dans les aliments et, depuis 2017, je produis du colza fermier qui est pressé. L'huile et le tourteau ont été intégrés dans la ration des porcs. »

Pour aller plus loin :

Fiches techniques cultures et agronomie – FRAB Bretagne

Brochure « Rotations en grandes cultures biologiques sans élevage ». Cas types ITAB, 2011

Désherber mécaniquement les grandes cultures ITAB – Projet CASDAR 2009/2012

Maîtriser les adventices en grandes cultures biologiques

Tableau 1 : consommation totale d'aliment par categorie d'animaux (référence ferme)

CONSOMMATION PAR ANIMAL	
Truie	**200 T**
Verrat	**2 T**
Porcelet	**43 T**
Charcutier	**405 T**
TOTAL	**650 T**

Graphique 1 : Exemple de calcul de marge brute en culture bio – exemple breton du programme RotAB - ITAB

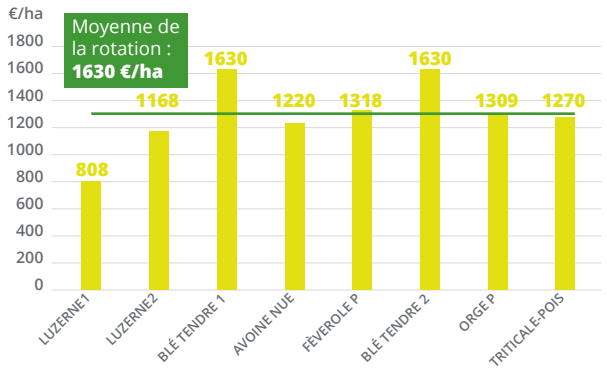

Reconversion de bâtiments d'élevages et opportunités d'installation en production porcine biologique

Par : *Carole Bertin (Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne)*

Des projets d'installation principalement tout en bâtiment

Le mode de logement des truies et des porcs biologiques est très diversifié. Il y a quelques années, le naissage était principalement réalisé en plein air et l'engraissement en bâtiment sur litière accumulée. Aujourd'hui les projets d'installation sont principalement tout en bâtiment, à la fois pour les truies, les porcelets et les charcutiers. Le logement en bâtiment entraîne une hausse des investissements. Cependant, du fait de meilleures conditions thermiques et sanitaires, il permet d'améliorer les indices de consommation. Un point essentiel puisque l'alimentation représente 80 % du coût de production. Le logement en bâtiment permet également de réduire le temps de travail par la mécanisation de certaines tâches. En 2006, avec 42 h / truie et sa suite / an, le temps de travail en production biologique était le double de celui mesuré en conventionnel (2006, CRAB-CPdL).

Les grandes lignes de la réglementation en matière de logement des porcs biologiques

Le cahier des charges de la production porcine biologique ne précise pas de limite de taille d'élevage, mais depuis 2009, il impose pour les élevages en bâtiments d'avoir une aire d'exercice extérieure pour les truies gestantes et les porcs à l'engraissement. Des surfaces minimales sont définies pour chaque stade physiologique, à la fois pour la partie intérieure et pour l'aire extérieure ***(Tableau 1).*** Le logement des porcs sur caillebotis intégral est interdit. De la litière doit être apportée pour toutes les phases d'élevage.

Tableau 1 : Surfaces minimales par animal

	SURFACE PAR ANIMAL (M²)			
	PRODUCTION BIOLOGIQUE			PRODUCTION CONVENTIONNELLE
	A L'INTÉRIEUR	A L'EXTÉRIEUR	TOTAL	INTÉRIEUR = TOTAL
Reproducteurs				
Truies allaitantes	**7,5**	**2,5**	**10**	**-**
Truies gestantes	**2,5**	**1,9**	**4,4**	**2,03 – 2,48**
Verrats	**6,0**	**8,0**	**14**	**6,0**
Porcs				
Plus de 40 jours et max 30 kg	**0,6**	**0,4**	**1,0**	**0,3**
De 30 à 50 kg	**0,8**	**0,6**	**1,4**	**0,4**
De 50 à 85 kg	**1,1**	**0,8**	**1,9**	**0,55**
De 85 à 110 kg	**1,3**	**1,0**	**2,3**	**0,65**

Reconversion de bâtiments à la production porcine biologique

Les coûts de construction ou de réhabilitation d'un bâtiment constituent l'un des premiers obstacles auxquels l'éleveur doit faire face lorsqu'il envisage une conversion ou une installation. Pour des raisons économiques, les projets bâtiments neufs clé en main sont peu fréquents (7 000 - 10 000 € / place truie et suite). Les projets d'installation allient souvent une construction (ex : le naissage) et le réaménagement de bâtiments existants (ex : l'engraissement) voire dans certains cas exclusivement le réaménagement des bâtiments. Les travaux sont alors majoritairement réalisés par l'éleveur pour limiter les coûts et des équipements intérieurs d'occasion sont privilégiés. Les éleveurs convertissent différents types de bâtiments. Il peut s'agir d'anciennes porcheries sur caillebotis intégral ou sur paille, de poulaillers, de stabulations bovines, de bergeries ou encore d'anciens hangars de stockage. Les porcheries sur paille ou les poulaillers sont plus faciles à convertir que des élevages sur caillebotis intégral et fosses profondes. Certains bâtiments ne pourront pas être réaménagés mais d'autres pourront l'être, en limitant, par exemple, le caillebotis à 50 % maximum de la surface en bâtiment. Avant de convertir un bâtiment, il faut réfléchir à la faisabilité des aménagements nécessaires pour répondre à la réglementation tout en optimisant les conditions de travail (***Tableau 2)***.

Tableau 2 : Caractéristiques initiales des bâtiments et facilité de conversion à la bio

	OBJECTIFS	BÂTIMENT + FAVORABLE	BÂTIMENT - FAVORABLE
Aménagement intérieur	Loger les porcs sur litière	Charpente autoportante ➜ suppression des élévations possible Bâtiment initialement sur paille / dallé Isolation sous toiture	Charpente fermettes/ élévation en panneaux ➜ grande difficulté pour supprimer les élévations Bâtiment sur fosse profonde ➜ étudier le niveau du terrain - combler /daller – terrassement si fosse hors sol
Hauteur du bâtiment	Mécaniser le paillage et le curage	Hauteur long pan importante 3m50 ➜ tracteur mais grand volume d'air Niveau du sol et du terrain identique	Hauteur sous long pan faible ➜ achat de matériel adapté (type mini chargeur Dénivelé entre le sol du bâtiment et le terrain ➜ terrassement
Implantation du bâtiment	Créer des courettes extérieures - Manœuvrer des engins	Bâtiments éloignés les uns des autres Niveau du sol et du terrain identique Orientation Sud-Est	Bâtiments proches Dénivelé important entre le sol et le terrain

Les opportunités en termes de bâtiments sont nombreuses pour loger des porcs biologiques : anciennes porcheries, poulaillers, stabulations…. Compte tenu de la diversité des systèmes de logement rencontrés, il est aujourd'hui difficile de généraliser un investissement moyen dans le cas d'un réaménagement de bâtiment. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher des conseillers GAB, chambre d'agriculture ou des groupements spécialisés pour évaluer la faisabilité des projets de conversion.

EXEMPLES

Exemple d'un bâtiment d'engraissement neuf

500-600 € / place
COÛT MOYEN À NEUF

Les charcutiers disposent d'une **surface totale minimale de 2,3 m²** chacun. L'accès à une aire extérieure est obligatoire.

Réaménagement de bâtiments d'engraissement en caillebotis intégral pour loger des truies gestantes et allaitantes biologiques

35 000 € HT
AMÉNAGEMENT DE DEUX BATIMENTS

Le coût de l'aménagement des deux bâtiments est estimé à 35 000€ HT. Les travaux ont principalement été réalisés par l'éleveur : 1 mois de démolition et 3 mois de travaux

Gestante de 32 places

Maternité de 16 places en deux salles

2,5UTH

dont 1,5 UTH salariés

80 ha

UTH

60

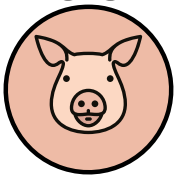

Truies

1200

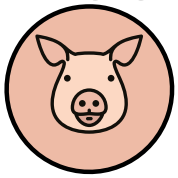

Porcs vendus /an
Dont **850 porcelets** et **360 porcs charcutiers**

env. 480
porcs /porcelets vendus / UTH

Débouchés :
Bretagne Viande Bio, magasin de producteurs et vente directe à la ferme.

Témoignage de conversion
La ferme de Jérôme JACOB

Jérôme JACOB s'est installé en 2009 sur la ferme familiale en production porcine biologique. Pour ce faire, il a converti la ferme familiale qui était déjà en porcs sur paille. La conversion a débuté en 2008 et les premiers porcs charcutiers biologiques ont été vendus en 2010.

Interview par *Guillaume Michel (GAB22)*

Le choix de l'AB ?

« A mon installation, la filière Label Rouge dans laquelle travaillaient mes parents n'était pas en mesure de me garantir des débouchés au-delà de 2 ans. L'agriculture biologique était donc un mode de production qui permettait de donner des **perspectives à mon installation sur une ferme à dimension familiale** mais aussi de s'extraire des fluctuations du marché conventionnel. Parallèlement à cela, le système de production de mes parents était déjà **très axé sur l'autonomie et la limitation des intrants**. La conversion était donc la suite logique. »

Quelles clés pour dimensionner ton projet ?

« La réflexion s'est articulée autour de l'idée d'être **le plus autonome possible, de limiter la charge de travail et de maîtriser les investissements**. Dans ce contexte, a été fait le choix de limiter le nombre de porcs à l'engraissement (200 places) et donc de vendre des porcelets (850 / an). Les 60 truies sont conduites en 3 bandes de 20, ce qui permet de n'avoir qu'une maternité, de limiter les périodes de mise bas (toutes les 7 semaines) et d'avoir deux fois deux semaines de vide par an en maternité. De cette manière, les lots de porcelets sont de taille importante (salle d'engraissement de 50 places). »

Des bâtiments modifiés et fonctionnels ?

« Suite au passage en AB, les bâtiments ont du être modifiés pour être conformes au cahier des charges AB (surfaces par animal selon son âge, accès extérieur…). **Le plus gros du chantier a été fait sur la maternité** (modification de charpente, isolation, dalle béton, aménagements intérieurs, barrières…). **L'auto construction a permis de limiter les coûts**

(environ 45 000€). Pour ce qui est des gestantes et de l'engraissement, il a essentiellement fallu aménager des courettes (achat de barrières + auto construction). Enfin, en 2017, nous avons modernisé la fabrication d'aliment à la ferme (investissement de 100 000€). Le gain en temps de travail est d'une heure par jour… **Ces différents choix ont permis de limiter l'investissement à l'installation.** »

Ne pas sous estimer la conduite des cultures en AB

« L'autonomie alimentaire est la base des systèmes bio. Produire une partie importante de son aliment permet de **limiter les coûts d'une part mais aussi de s'assurer de la traçabilité de sa production**. La mise en place de l'élevage en bio a demandé beaucoup d'énergie (réagencement des bâtiments, adaptation de la conduite…) mais finalement aujourd'hui, l'enjeu majeur est la réussite des cultures. Les aléas sont nombreux et d'une année sur l'autre les rendements sont très fluctuants (20 à 40qx/ha). Nous sommes **autonomes à 60-70% selon les années** et nous complétons nos approvisionnements en matières premières auprès d'un agriculteur bio de notre territoire ».

Produire de l'herbe pour maîtriser la conduite des cultures ?

« Je cultive environ 25ha de triticale/pois, 13ha d'orge d'hiver, 5ha d'orge de printemps, 20ha de triticale/féverole, 12ha de maïs grain. J'y ai ajouté 5ha de prairie temporaire à base de luzerne pour gérer le salissement de mes parcelles. Ce fourrage est en partie vendu à un voisin et en partie consommé par mes truies. Cela diversifie leur alimentation. **La gestion du salissement est la principale difficulté**. L'association d'espèces via des mélanges céréales/protéagineux et l'alternance culture d'hiver et de printemps est importante. Ensuite, j'utilise le désherbage mécanique (herse étrille et houe + bineuse pour le maïs). »

Les enjeux techniques pour demain ?

« **L'équilibre en acides aminés est un enjeu important** en production porcine. L'obtenir avec des ressources protéiques locales est un défi technique non atteint aujourd'hui. Nous achetons 12T de soja AB par an mais cela ne permet pas d'atteindre **l'équilibre en lysine** notamment. De ce fait, nous avons recours à une source de protéines conventionnelles qu'est la fécule de pomme de terre (dérogation pour 5 % des matières premières conventionnelles riches en protéines). **L'objectif est donc d'aller vers une alimentation 100% bio**.

L'autre enjeu réside dans **la conduite sanitaire** et plus particulièrement la gestion des parasites. Il est aujourd'hui techniquement difficile de s'affranchir d'un recours à l'allopathie. Des solutions sont à trouver. »

Des conseils pour les futurs producteurs de porcs biologiques ?

« **La recherche de l'autonomie** est une clé fondamentale pour un système efficace et rentable. Pour ce faire, il est important d'adapter le nombre de porcs produits aux capacités de la ferme pour les nourrir (surfaces disponibles). Ainsi, cela doit permettre des volumes produits maîtrisés pour ne pas déstabiliser la filière.

De plus, les bons résultats techniques et économiques passent par **une très bonne maîtrise technique en maternité**. Cela est possible avec beaucoup de présence autour des truies, une taille de cheptel adaptée et une conduite en bande bien menée.

Enfin, je pense qu'il est préférable de **bien raisonner les investissements et de développer progressivement son outil** pour limiter les risques financiers. La reconversion de bâtiment est une réponse intéressante à cet enjeu même si elle n'est pas toujours évidente techniquement.

Rappels & compléments réglementaires :

➜ ***Les porcs doivent naître et être élevés en AB***

➜ ***Conversion des reproducteurs : 6 mois***

➜ ***Sevrage à 40 jours minimum et lait naturel de préférence maternel***

➜ ***Castration autorisée et réalisée avant 7 jours d'âge avec anesthésie et/ou analgésie***

Le maximum de traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques en 12 mois est de (hors des vaccinations, traitements antiparasitaires et plans d'éradication obligatoires) :

- ➜ **1 traitement** *si leur cycle de vie productive est inférieur à un an,*
- ➜ **3 traitements** *si leur cycle de vie productive est supérieur à un an.*

Les porcs recevant plus de traitements qu'autorisé sont soumis à une nouvelle période de conversion. Le délai d'attente avant commercialisation dans le circuit biologique des animaux traités correspond à un doublement du délai d'attente légal ou, s'il n'en existe pas, à 48 heures.

➜ ***Utilisation d'hormones interdites***

➜ ***Si des surfaces sont disponibles sur la ferme, elles doivent être converties avec le troupeau***

Repères techniques

IC de 3.5
de 15 kg à 115 kg

•

450€/t
PRIX MOYEN DE L'ALIMENT

20 porcelets
SEVRÉS PAR TRUIE PAR AN

•

8 mois
ÂGE MOYEN À L'ABATTAGE

•

90kg
DE CARCASSE

60
de TMP

•

42 jours
ÂGE DES PORCELETS VENDUS (85-87€)

Panorama de la filière porcine biologique française

Par : *Jean François Deglorie (Commission Bio Interbev)*

La production de porcs bio en France reprend en 2018, après une période de 3 années où les cheptels de truies reproductrices ont progressé lentement (+3% à 4% /an).

Graphique 1 : Évolution du nombre d'exploitations et des cheptels de truies bio reproductrices en France, source Agence Bio

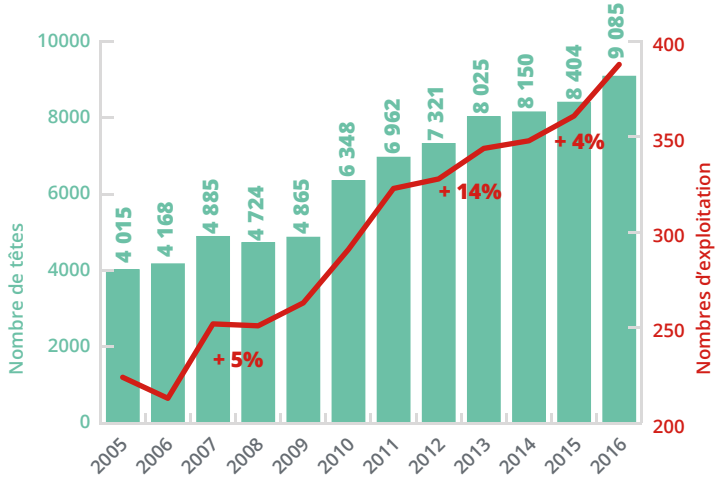

Entre 2010 et 2013, l'évolution de la production affiche 14% de croissance moyenne annuelle, répondant à une demande également dynamique. La progression moyenne annuelle de 4% les années suivantes, traduit un déséquilibre lié à une offre qui croit plus rapidement que la demande. Les cheptels de truies étaient, en 2013, localisés à plus 60% sur le Grand Ouest. Plus de 60% des élevages avaient des cheptels inférieurs à 10 truies, quand près de 40% des élevages représentaient 90% du cheptel national.

En 2016, près de 400 exploitations et plus de 9000 truies biologiques reproductrices ont permis de produire près de 110 000 porcins biologiques et d'approvisionner un marché en forte demande.

Graphique 2 : Évolution des têtes et tonnages carcasse de porcins biologiques en France, source Commission Bio Interbev

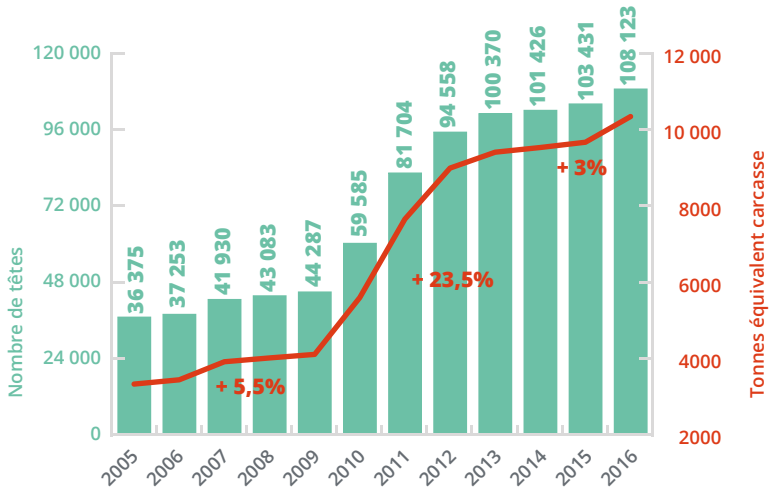

En 2017, les sorties de porcs charcutiers étaient relativement stables et en progression de 4% par rapport à 2016 (Source : Suivi Coop de France, chiffres en cours de consolidation). Pour 2018, les sorties de porcs charcutiers progresseraient de 30% et les mises en place de truies de 37% par rapport à 2017. Une progression qui devrait se poursuivre sur 2019, avec une augmentation d'au moins 20% par rapport à 2018 en truies comme en porcs charcutiers (estimations).

Charcuteries et viandes de porcs biologiques sont principalement commercialisées en grandes surfaces alimentaires et magasins spécialisés bio.

Graphique 3 : Répartition du Chiffre d'Affaires de la charcuterie et de la viande de porc bio, selon les circuits de distribution, source Agence Bio

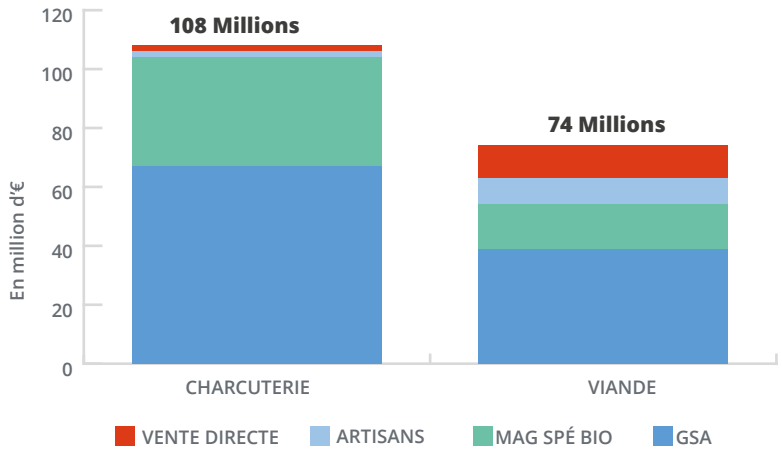

Les produits biologiques représentent un marché global de 7.1 milliards d'euros en France en 2016. S'inscrivant dans cette dynamique globale, la charcuterie bio et les viandes de porcs bio représentent un total de 182 millions d'euros soit 2,6% du marché de la bio et 35,5% du marché des viandes bio (toutes viandes : bovin, ovin, porcin).

Plus de 90% de la charcuterie bio et 98% de la viande bio étaient issues d'approvisionnement français en 2016.

Les ventes de charcuteries libre-service(1) en 2016 sont de 3 084 tonnes et en 2017 de 3 940 tonnes, soit augmentation de 28% en volume et 33% en valeur. La progression du jambon et de l'épaule en 2017 était de 16%, alors que celle des aides culinaires (lardons principalement) était de 40%.

(1)Total Hypers, supers, hard discount, proxi, e-commerce GSA

Graphique 4 : Le suivi des ventes en volumes des principales familles de produits de charcuterie bio, d'après l'Agence Bio selon IRI

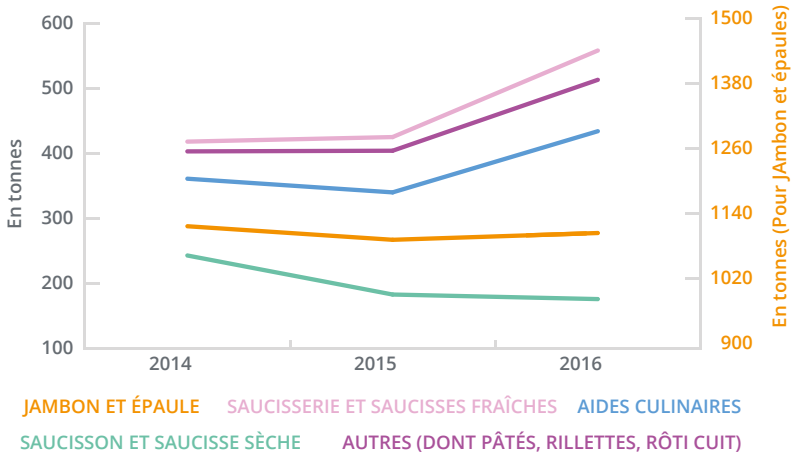

Jambon et épaule, additionnés aux aides culinaires, totalisent plus de 50% des volumes.

L'équilibre matière reste la principale préoccupation de la filière. En effet, le jambon représente en 2017, environ 40% des volumes consommés, alors qu'il ne correspond en moyenne, qu'à 30% du poids carcasse du porc charcutier. De même, la poitrine lardon, représente 15% des volumes consommés, mais équivaut à 10% du poids carcasse.

Les stocks congélation qui étaient importants en 2013, avec notamment des pièces nobles, sont relativement bas depuis. A l'automne 2017, ils sont inférieurs de 70% aux stocks de 2013.

La filière bretonne, quels opérateurs en région?

COOPERL ARC ATLANTIQUE

Siège :

7 rue de la Jeannaie – BP 60328
22403 LAMBALLE
06 74 55 74 43
www.cooperl.com

Repères

8
PRODUCTEURS BIO
DONT **6 BRETONS**

•

10 ans
DURÉE DE
CONTRACTUALISATION

•

20 cts/kg
PRIME DE DÉVELOPPEMENT
SUR LES 5 PREMIÈRES ANNÉES

•

Aide financière
POUR LES INVESTISSEMENTS
(PRIME DE DÉVELOPPEMENT ET
PRÊTS BONIFIÉS)

Objectifs 2020

1500
TRUIES

Carte d'identité :

La COOPERL ARC ATLANTIQUE est une coopérative créée en 1966 et qui a débuté son activité en bio en 1998 via notamment la création d'ERCA BIO.

Activité :

La COOPERL ARC ATLANTIQUE est composée au 1er janvier 2018 de **6 producteurs bio adhérents bretons et de 8 producteurs bio français collectés au total**. **Les activités de ces éleveurs varient du naissage seul, au post sevrage engraissement, en passant par les systèmes naisseurs engraisseurs**. La **coopérative possède des sites d'abattage et de salaison/transformation**, tous certifiés Agriculture Biologique.

Relations producteurs :

La COOPERL contractualise avec les éleveurs sur 10 ans et met en place une **« Prime de développement » de 20 cts/kg sur les 5 premières années du contrat**. Concernant le prix, **la grille de reprise est liée au cours de l'aliment ainsi qu'au cours des pièces nobles sur le marché de la viande. Le poids moyen du lot abattu, le poids individuel de l'animal et le TMP sont les facteurs pris en compte dans l'élaboration du prix**. Les activités de vente directe sur la ferme ou vente en circuits courts peuvent compléter les ventes à la COOPERL, de même que la fabrication d'aliment à la ferme peut compléter l'achat d'aliment.

Implication et accompagnement des éleveurs :

La COOPERL met en place des **groupes d'échanges spécifiques sur le sujet du porc bio** sur des thématiques techniques, commerciales ou d'organisation de filière. L'**accompagnement des producteurs conventionnels ou porteurs de projet intéressés par la production porcine bio** peut prendre différentes formes : suivi des projets, explication de la **réglementation** et application de celle-ci à la ferme en question, **étude économique**, **étude d'aménagement bâtiment**, accompagnement sur les dossiers environnementaux et installations classées, suivi des mises en chantier et **suivi technique lors des phases de production**. **Une aide financière est proposée par la COOPERL pour les investissements** (Prime de développement et prêts bonifiés) avec des spécificités supplémentaires pour les JA.

Structuration :

La COOPERL réalise si besoin la fourniture d'aliment (FAF possible), la collecte, l'abattage, la découpe, la transformation et la commercialisation des porcs bio. Les marques consommateurs COOPERL sont **Madrange Bio**, **Brocéliande Bio** et de la **MDD pour les magasins spécialisés et Grandes Surfaces**.

Développement :

La COOPERL souhaite rester sur un développement lié aux capacités de vente. Inscrit dans une logique de « flux tiré », la COOPERL intègre les nouveaux producteurs une fois la certitude établie que la production aura un débouché. L'objectif de développement de la COOPERL pour 2020 est d'atteindre les 1500 truies. La coopérative cherche à étoffer sa structuration aval par la mise en place de producteurs de porcs biologiques au sein du groupement.

La filière bretonne, quels opérateurs en région?

BIO DIRECT

Siège :

2 ECOPARC
53410 LA GRAVELLE
02 43 49 75 90
www.porcbiologique.fr

Repères

90
PRODUCTEURS BIO
DONT **22 DANS LA RÉGION**

•

37 000
PORCS BIOLOGIQUES EN 2016

•

3 ans
DURÉE DE
CONTRACTUALISATION

•

Outils de salaison
BIO VALEUR ET CHARCUTERIE
ARTISANALE DU PAYS GALLO

Objectifs 2020

42 000
PORCS BIOLOGIQUES

•

100
ADHÉRENTS

Carte d'identité :

Bio Direct est une SAS créée le 24 avril 2008 dont les activités sont 100% en bio.

Activité :

Ce sont **22 producteurs de porc bio au niveau régional et 90 au niveau national qui ont fait le choix d'adhérer à Bio Direct** (chiffres 2017), faisant ainsi de Bio Direct le **1er groupement de porc bio au niveau national**. Les productions concernent des systèmes **naisseurs, engraisseurs et naisseurs-engraisseurs**. Le volume des ventes totales réalisé par Bio Direct en 2017 est estimé à **37 000 porcs biologiques**. **Deux outils de salaison**, situés à Louvigné du desert dans le 35 (Société Bio Valeur – 35 salariés) et à Carentoir dans le 56 (Charcuterie Artisanale du Pays Gallo – 25 salariés) sont la propriété des éleveurs et transforment plus de 50% des porcs produits par le groupement.

Relations producteurs :

Bio Direct possède un cahier des charges spécifique ayant pour objectif de compléter les obligations réglementaires de la production porcine biologique. Les producteurs adhérents et commercialisant chez Bio Direct s'engagent à :

- ➜ *Avoir une autonomie alimentaire sur la ferme d'au moins 50%*
- ➜ *Être en système intégralement exempt de caillebotis*
- ➜ *Avoir l'intégralité de la ferme en production biologique (pas de mixité)*
- ➜ *Limiter la taille de l'élevage*

Bio Direct contractualise sur 3 ans auprès des éleveurs en offrant une visibilité sur un prix garanti auquel viennent s'ajouter des compléments en fonction des résultats de la SAS et des outils de salaison. **Prix, lui-même défini en fonction des coûts de productions des éleveurs, et des critères carcasse (TMP et poids)**. Les producteurs peuvent également exercer des activités de vente en direct et en circuits courts et produire leur aliment à la ferme (FAF).

Implication et accompagnement des éleveurs :

La SAS Bio Direct est dirigée par un **Conseil d'Administration exclusivement composé de producteurs apporteurs de porc bio**. Le groupement **accompagne techniquement les éleveurs intéressés par la production biologique** notamment grâce à un savoir-faire reconnu. La SAS **accompagne les éleveurs** également sur les questions en lien avec la **conception et l'aménagement des bâtiments** d'élevage, la **sélection génétique** en bio, la réalisation d'**études économiques**, etc…

Structuration :

Via les deux salaisons, Bio Direct fourni **les magasins spécialisés bio ainsi que les boucheries traditionnelles**.

Développement :

Le groupement compte un dizaine de projets de producteurs en cours de développement. L'objectif pour 2020 est d'atteindre la centaine de producteurs de porc bio adhérents et une production totale de 42 000 porcs à l'année. Cependant, cet objectif de développement doit s'inscrire dans la charte des éleveurs de Bio Direct. Une charte, issue d'une réflexion commune et qui prend en compte des valeurs sociales, environnementales, de durabilité et d'économique :

- ➜ *Produire en lien avec le marché pour le respect des éleveurs et des partenaires*
- ➜ *Lier l'élevage à la production de céréales pour un bon équilibre entre terre, végétal et animal*
- ➜ *Organiser la production en limitant l'élevage à la taille humaine*
- ➜ *Travailler avec des éleveurs maitres de la gestion de leur élevage*
- ➜ *Maîtriser par l'implication des éleveurs la traçabilité de la viande biologique*

La filière bretonne, quels opérateurs en région?

LE GOUESSANT

Siège :

ZI BP 40228
22402 LAMBALLE CEDEX
02.96.30.72.72
www.legouessant.com

Repères

10 ans
DURÉE DE CONTRACTUALISATION

•

Outils au services des producteurs
SITE DE FABRICATION D'ALIMENTS, SITE DE TRANSFORMATION D'OLÉAGINEUX ET DE PROTÉAGINEUX, SILOS DE COLLECTES DE CÉRÉALES

•

Naisseur-engraisseur
SYSTÈME DES ÉLEVEURS APPORTEUR DU GOUESSANT

Objectifs 2020

70 à 140
TRUIES (CAPACITÉ DES FUTURS ÉLEVAGES APPORTEURS)

Carte d'identité :

Le GOUESSANT est une coopérative créée en 1964 et qui a débuté ses activités en bio en 1995 en ce qui concerne la production d'œufs biologiques et de poulettes biologiques. Elle a repris en 1997 une entreprise historique du milieu Bio Français l'Union française d'agriculture biologique (UFAB) qui s'occupe de nutrition animale et de collecte et transformation de céréales et d'oléoprotéagineux. S'agissant de la production porcine bio, l'activité a démarré en 2016.

Activité :

Les éleveurs de porcs bio de la coopérative Le GOUESSANT sont en système naisseur-engraisseur. **La coopérative possède différents sites d'activité en bio dans le Grand Ouest**, avec notamment une usine de **fabrication d'aliment bio** (UFAB à Noyal sur Vilaine dans le 35), un **site de transformation d'oléagineux et protéagineux bio** (dans le 53) et **3 silos de collectes de céréales** biologiques.

Relations producteurs :

Le GOUESSANT met en place des contrats sur 10 ans avec les producteurs apporteurs de porc bio. **Contrat dont le prix est défini par une grille en lien avec le bordereau UNIPORC (le prix payé est fonction du poids carcasse à chaud et du TMP)**. Le prix du porc est indexé sur le prix de l'aliment BIO Le producteur s'engage à fournir l'intégralité de sa production au GOUESSANT mais peut, en complément de l'achat d'aliment, fabriquer son aliment à la ferme. Le groupement incite les producteurs à convertir l'ensemble de leurs terres avec le troupeau.

Implication et accompagnement des éleveurs :

Les producteurs sont représentés au sein du Conseil d'Administration de la coopérative. Ils constituent également des **groupes de progrès (groupes d'échanges entre éleveurs sur des sujets techniques)**. Le GOUESSANT assure l'**accompagnement des producteurs conventionnels intéressés par la production bio** que ce soit sur des **sujets techniques** (élevages et cultures), **financiers**, **environnementaux et sur l'aménagement des bâtiments**.

Structuration :

Le Groupement le GOUESSANT et ses partenaires réalisent la fourniture d'aliment, la collecte et la commercialisation des porcs bio et exercent également la commercialisation de poulettes et d'œufs bio ainsi que la commercialisation de pommes de terre bio.

Développement :

Les perspectives d'évolution sont importantes, en lien notamment avec l'augmentation de la demande. Les objectifs pour 2020 ne sont pas spécifiquement chiffrés en ce qui concerne le nombre d'éleveurs apporteurs, **cependant le groupement s'oriente uniquement vers des élevages naisseurs-engraisseurs d'une capacité allant de 70 à 140 truies**.

La filière bretonne, quels opérateurs en région?

BRETAGNE VIANDE BIO

Siège :

13 rue Carant du Four
56320 LE FAOUET
02 97 23 06 79
www.bretagneviandebio.fr

Repères

35
PRODUCTEURS BIO
DONT **22 ADHÉRENTS À LA SICA**

•

3 600
PORCS BIOLOGIQUES EN 2017

•

Engagement réciproque
ENTRE BVB ET LES ADHÉRENTS

Objectifs 2020

9 000
PORCS BIOLOGIQUES

•

50
ÉLEVEURS

Carte d'identité :

BRETAGNE VIANDE BIO est une SICA SAS créée en 1991 sous forme associative et dont l'intégralité de l'activité est en bio.

Activité :

BVB travaille avec 35 producteurs de porcs bio dont 22 sont adhérents à la SICA SAS. Les **systèmes de productions sont de tous types** : Engraisseurs, Naisseurs et Naisseurs – Engraisseurs. Au total, BVB représente **75 porcs bio abattus par semaine** et **3600 porcs à l'année** (chiffre 2017).

Relations producteurs :

BVB met en place un **cahier des charges interne** qui s'applique à l'intégralité des éleveurs porcins avec lesquels la structure travaille. Les critères de ce cahier des charges sont les suivants :

- *Recherche d'autonomie alimentaire maximale*
- *Taille d'élevage limitée*
- *Absence de mixité sur les fermes*
- *Absence totale de caillebotis*

Les éleveurs commercialisant chez BVB ne contractualisent pas avec la SICA SAS, les engagements réciproques entre la structure et **les éleveurs passent par l'adhésion** de ces derniers. **Le prix est défini avec les producteurs et est soumis à validation du Conseil d'Administration composé de producteurs et de bouchers** (boucherie traditionnelle). **Les critères carcasses permettant de définir le prix sont le TMP et le poids carcasse**. En complément des ventes réalisées via BVB, les éleveurs peuvent exercer des activités de vente directe ou vente en circuits courts.

Implication et accompagnement des éleveurs :

Les éleveurs sont présents à chacun des maillons de la chaine de la filière, que ce soit en réunion de production, au sein du Conseil d'Administration, au sein du Bureau, de la Commission Commerce, de la Commission Communication, ou en tant que représentant de BVB auprès d'autres instances externes. **BVB accompagne également les producteurs conventionnels intéressés par la production biologique, notamment en réalisant des études technico-économiques avec les porteurs de projets**.

Structuration :

BVB travaille avec des transporteurs indépendants pour la récupération des porcs sur les élevages. **L'abattage des animaux est effectué dans des abattoirs locaux et la transformation est réalisée via des indépendants**. BVB est également impliqué dans la commercialisation et identifiable en rayon sous les **marques suivantes** : **BVB**, **Ensemble (Biocoop)** et **Gaspard Fourchette**.

Développement :

BVB est un organisme impliqué de longue date dans le développement de l'agriculture et de l'élevage biologique. La production et les activités de BVB sont amenées à croitre dans le respect des critères du cahier des charges interne. Les objectifs de production pour **2020 sont de 9000 porcs par an** avec une cinquantaine d'éleveurs impliqués.

Vos contacts en Bretagne :

GAB 29

Ecopole
29460 DAOULAS

02 98 25 80 33
gab29@agrobio-bretagne.org

GAB 22

2 av. du Chalutier Sans Pitié
BP332 / 22190 Plérin Cédex

02 96 74 75 65
gab22@agrobio-bretagne.org

Agrobio 35

12 Avenue des peupliers
35510 Cesson Sévigné

02 99 77 09 46
agrobio35@agrobio-bretagne.org

GAB 56

ZA de Keravel
56390 Locqueltas

02 97 66 32 62
gab56@agrobio-bretagne.org

Ils soutiennent la bio en Bretagne :

Nos partenaires techniques :

Ils ont contribué à la réalisation de ce document :

www.agrobio-bretagne.org

Retrouvez l'ensemble des actes du colloque sur :
www.agrobio-bretagne.org/colloque porc